

CHAPITRE XVIII

LES TERRASSES FLUVIALES

ET LA HAUTE BELGIQUE AU QUATERNAIRE

par P. MACAR.

Le présent chapitre constitue un complément au précédent. Il groupe deux paragraphes distincts, qui ont été négligés à dessein dans l'exposé de R. TAVERNIER ⁽¹⁾. Rédigés indépendamment, les deux exposés traduisent des conceptions différentes sur certains points. Il n'est insisté à ce sujet que lorsque la clarté du texte le rend nécessaire.

I. — LES TERRASSES FLUVIALES

Parmi la diversité de dépôts qui caractérise d'ordinaire les terrains pléistocènes, les alluvions anciennes des rivières, qui apparaissent sur des replats étagés aux flancs des vallées, jouent en général un rôle important. Ces terrasses fluviales sont surtout représentées en Belgique dans le bassin de la Meuse, qui s'étend principalement en Haute Belgique. Toutefois, des terrasses apparaissent également dans le bassin de l'Escaut ; elles semblent surtout bien représentées dans la vallée de la Haine. Si le bassin de l'Yser, limité à la Basse Belgique, n'a pas fourni de tels dépôts, par contre la Sûre et l'Our, qui représentent chez nous le bassin du Rhin, comportent des terrasses, mais uniquement en dehors de notre territoire.

Les terrasses présentent donc surtout de l'importance dans le bassin de la Meuse, et la Meuse elle-même comporte, bien entendu, les niveaux les plus nombreux et les mieux définis.

* * *

Certains niveaux supérieurs de la Meuse ont une origine qui fut très discutée, mais les travaux les plus récents les considèrent comme quaternaires et fluviatiles (MACAR, 1945 ; TAVERNIER, 1948 ; MACAR et VAN LECKWIJCK, 1949). Il s'agit du ou des niveaux dénommés « *traînée mosane* » (MACAR, 1945) et constitués essentiellement de petits galets bien arrondis

⁽¹⁾ Lequel a transmis au présent auteur, qui l'en remercie vivement, des renseignements inédits découlant des recherches pédologiques actuelles en Haute Belgique.

— les « dragées » — de quartz blanc, qu'accompagnent d'autres galets de roches siliceuses ou silicifiées et notamment des « Kiesel-oolithes » ou cailloux d'oolithe silicifiée. Ces dépôts, rangés avec d'autres dans l'« Onx » de la carte géologique belge, s'étendent surtout suivant une bande de plusieurs km de large sur les plateaux de la rive gauche de la Meuse, entre Mons-Crotteux (ouest de Liège) et Namur, ainsi qu'au sud ouest de cette ville.

Ils comportent de nombreux amas, dont l'altitude moyenne débute vers 250 m à 7 km au sud ouest de Namur, pour se maintenir ensuite entre 180 et 215 m entre Namur et Mons-Crotteux. En ce dernier point, ils sont exploités dans plusieurs gravières et forment un cailloutis de 2 m d'épaisseur environ. Ils y sont affectés de cryoturbations et surmontés parfois de 2 à 3 m de sables blancs ou jaunes avec minces lits de graviers blancs à galets oolithiques.

Signalés en premier lieu par VAN DEN BROECK (1888), ils furent surtout étudiés par STAINIER (1893) et LORIÉ (1919), ainsi que par OOSTINGH (1925). Leur âge et leur origine surtout ont fait l'objet de controverses.

Ils furent longtemps rangés dans le Tertiaire, d'abord dans l'Oligocène (VAN DEN BROECK ; LOHEST ; FOURMARIER, 1931), ensuite dans le Pliocène inférieur (CORNET, 1904), puis dans le Pliocène supérieur (RUTOT, 1908 ; LERICHE, 1929) et même dans l'Icénien (TAVERNIER, 1942). Actuellement, l'Icénien est rangé d'ordinaire dans le Quaternaire et les travaux récents (TAVERNIER, 1948 ; MACAR et VAN LECKWIJCK, 1949) y placent également la traînée mosane.

Mais la discussion a porté surtout sur l'origine — marine ou continentale — de ces dépôts. L'origine marine fut défendue notamment par M. LOHEST et J. CORNET (qui considérait ces dépôts comme formés par la mer diestienne) et envisagée par P. FOURMARIER (1931, 1934), mais avec réserves. Un âge assez récent, en effet, est peu favorable à une telle origine. Pour lever cette difficulté, le Major STEVENS, en 1945, proposa de considérer ces dépôts comme dus au remaniement, en milieu continental, de dépôts marins d'âge plus ancien.

L'origine fluviale fut défendue dès le début par VAN DEN BROECK, puis par STAINIER, LORIÉ et OOSTINGH, c'est-à-dire par la plupart de ceux qui ont étudié ces dépôts en détail sur le terrain. Cette origine est aussi indiquée par la majorité des critères pétrologiques des cailloux (dissymétrie, aplatissement, inclinaison) selon les normes de A. CAILLEUX. Elle s'accorde par ailleurs avec celle des dépôts tout à fait analogues qui existent dans la vallée du Rhin, où ils forment un niveau de terrasses caractéristique, la « Kieseloolith-terrasse ».

Les dépôts de la traînée mosane accusent des différences d'altitude qui pourraient faire supposer l'existence de deux niveaux. La question n'est pas tranchée. Soulignons toutefois que, dans la vallée du Rhin, un second niveau, moins riche en cailloux oolithiques, existe localement entre Bonn et Coblenze, où il forme l'« Oberterrasse ».

Des dépôts analogues à la traînée mosane se retrouvent plus au nord, à l'est de Visé (FLIEGEL, LORIÉ) et dans le massif culminant de l'Ubagsberg (Limbourg hollandais méridional), où ils surmontent encore les terrasses de la Meuse à facies typique.

Plus au nord encore se rencontrent, tant dans le Limbourg hollandais qu'en Campine, d'épaisses nappes de cailloux blancs, avec Kieseloolithes, et de sables blancs. A la partie supérieure de ce niveau s'intercalent des couches ou lentilles argileuses, à flores généralement